Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2019

N° 149 Décembre

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Eco-veille de la randonnée pédestre à Saint-Pois	1, 3-4, 6
Végétalisation des cimetières (copil)	2
Champrépus : pose du pupitre dans le cimetière	2
Une croix de chemin à Bourguenolles	5
Une corvée pour le moulin de Valencey à Ver	7-8
Assemblée générale de l'association	8

Sommaire :

Jamais le Val de Sienne n'aura attiré vers lui autant d'articles depuis la création du journal « la voix du patrimoine de Sienne ». Ce numéro relate l'éco-veille de la randonnée pédestre à Saint-Pois, un commentaire sur le COPIL consacré à la végétalisation des cimetières, la pose du pupitre et de son cartel pour décrire la restauration des deux croix de fonte, un extrait d'histoire ancienne concernant le moulin de Valencey à Ver ainsi que l'annonce de la prochaine assemblée générale.

SAUVEGARDE ASVPVS PATRIMOINE VALORISATION VAL DE SIENNE
GAVRAY PERCY
VILLEDIEU-LES-POÊLES

Eco-veille de la randonnées pédestre du papillon au fil de l'eau à Saint-Pois

Eco-veille de la randonnée pédestre à Saint-Pois « le papillon au fil de l'eau »

Date : dimanche 24 novembre

Participants : 23

Météorologie : beau, ensoleillé.

Longueur de la boucle : moins de 10 km (entre 8,8 et 9,9 km) selon les applications.

Niveau de difficulté : difficile, à pratiquer avec attention, prudence et modération notamment le long du Glanon.

Temps estimé : 2 h 20 mn

Altitude : + 128 m / + 256 m.

Dénivelé: + 349 m/- 345 m.

Date du repérage : dimanche matin 17/11/2019.

Collecte de déchets : 3,4 kg.

La boucle est faite dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par l'aile du papillon ouest. Nous partons de la place de la mairie au centre du bourg de Saint-Pois (D 33) et nous empruntons la voie principale qui descend vers Mortain et empruntons la route de Cuves (D 48). Nous longeons cette rue, à l'entrée de laquelle se trouve une grande maison de style troubadour avec sa tour circulaire, sa belle grille et ses piliers d'entrée et plus bas la salle paroissiale dont la

Copil sur la végétalisation des cimetières

La fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire est membre du Copil (comité de pilotage ALT'CIM de la société ASTREDHOR, groupe de travail FLORISAGE : Seine-Manche avec les représentations des CAUE du Calvados et de la Manche, la FREDON (société régionale de défense contre les organismes nuisibles de Normandie). Le 4e COPIL (comité de pilotage) « vers le zéro phyto dans les cimetières normands » s'est réuni le 25/11/2019 à Caen, dans les locaux de la Chambre régionale d'agriculture afin de faire le point sur l'évolution des cimetières expérimentaux sur lesquels sont menées des expériences de végétalisation depuis trois ans avec les communes pilotes normandes : deux cimetières translatés de Caen (Vaucelles et Saint-Gabriel) ; Regnéville-sur-Mer (extension du cimetière autour de l'église) ; Le Hommet-d'Arthenay (cimetière autour de l'église) ; Mannevillette (cimetière autour de l'église) ; Fauville-en-Caux (cimetière translaté) ; Arnières-sur-Iton (cimetière autour de l'église) et La Bonneville-sur-Iton (cimetières translatés l'un au-dessus de l'autre).

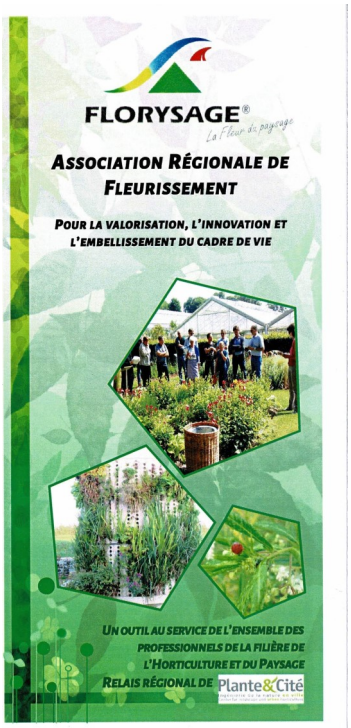

Pose du pupitre dans le cimetière de Champrépus

Le pupitre a été fixé dans le cimetière de Champrépus près des deux croix de fonte restaurées, par l'agent communal au cours de cette semaine du milieu de mois de décembre.

C'est du bon travail et nous espérons qu'il attirera l'attention. C'est aussi un appel qui est lancé auprès des maires afin de les encourager à persévérer dans cette voie de la découverte des cimetières.

nière » au niveau d'une fourchette dans un chemin encaissé duquel se découvre un vaste paysage de bocage traversé par une lointaine ligne à haute tension. Il nous entraîne vers un village de quelques immeubles en façade est illustrée d'une croix millésimée « 1945 », ainsi que le pôle de Saint-Pois ou maison de services publics ponctuée par une sculpture originale en forme de flamme et le stade. Nous bifurquons à droite, à l'intersection de laquelle se dresse une Vierge à l'enfant des années 1955 et de l'autre côté une croix ancienne de chemin portant au bas de sa hampe une dédicace. Nous suivons cette voie et nous entrons par la gauche en direction de « la Grazelière » bâti ancien, pour la plupart en état d'abandon. Deux panneaux nous interpellent avec leur mention d'entrée interdite. Ce chemin bien encaissé descend en contrebas où il butte sur une petite route que nous utilisons sur quelques dizaines de mètres avant d'entrer dans un étroit chemin de terre à la hauteur d'une croix de chemin dite « croix de Saint-Jacques » dont le croisillon moderne rond repose sur une structure polygonale nettement plus ancienne avec une dédicace qui semble être du 16e siècle. L'étroit chemin longe entre la lisière du sous-bois sur sa droite et les prairies au-dessous. Le chemin s'élargit et la rivière « le Glanon » serpente en contrebas. Le cours d'eau est fort et puissant. Nous atteignons une passerelle qu'il faut franchir afin de passer du côté opposé de la rivière sur les traces du GR 22 (chemin de grande randonnée vers le Mont-Saint-Michel) et du GRP (grande randonnée de pays) « des balcons de la Sée ». Le tracé suit de très près le lit du Glanon, c'est à la fois un moment enchanteur et en même temps ça requière de l'attention, et ce chemin se montre plus difficile et plus abrupte en certains endroits. Mais ça vaut le coup. Nous franchissons quelques zones naturellement plus humides en cette période où d'importantes pluies sont tombées au cours des dernières semaines. Notre chemin serpente parfois au sommet de pentes et nos vues se font plongeantes dans ces sous-bois. Nous atteignons une fourchette de chemins, nous laissons celle de droite qui permet de descendre rapidement vers l'usine électrique au « Val d'enfer » et nous empruntons celle qui est en face de nous. Ce chemin aboutit sur un autre chemin encaissé au lieu-dit le « Val d'enfer ». Nous tournons à gauche, un panneau interdisant l'accès vers la droite. Ce chemin atteint rapidement la route départementale « D 39 » qui conduit à Saint-Laurent-de-Cuves. Nous tournons à droite, marchons sur le bas-côté de la route avec prudence et descendons tranquillement. Nous apercevons sur notre main gauche les vestiges d'une ancienne carrière de pierre avec sa niche à explosifs et sur notre main droite

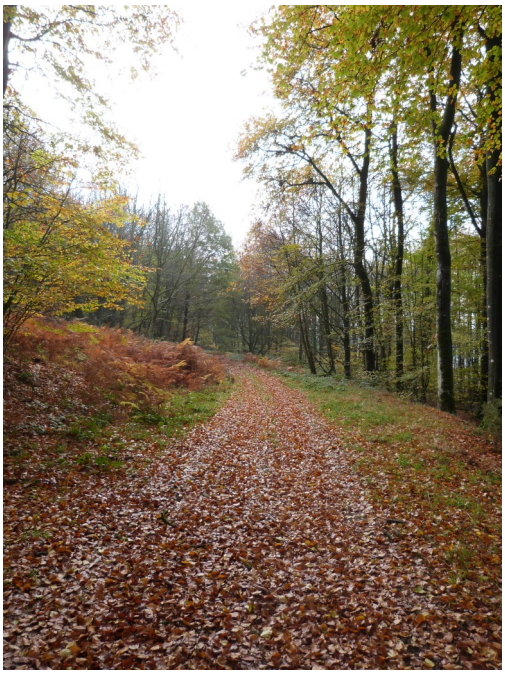

la silhouette de l'église de Saint-Pois. Nous empruntons un large chemin encaissé après la carrière sur notre gauche et commençons une ascension assez régulière avec en parallèle une importante canalisation posée sur des pylônes régulièrement répartis conduisant l'eau prélevée de la retenue vers l'usine électrique en contre-bas. Nous sommes heureux de constater que l'eau coule dans le lit naturel de la rivière alors que ce n'était pas le cas lors du repérage. Il n'y avait plus d'eau dans le lit naturel de la rivière. Nous atteignons le réservoir d'eau avec sa retenue. L'eau passe dessus bord. D'autres carrières inexploitées se sont ouvertes sur ce chemin. Nous franchissons le cours d'eau qui alimente la retenue et nous poursuivons notre périple dans un chemin creux et taluté. Nous débouchons sur un croisement de voies bitumées en contournant la propriété. Le chemin goudronné se transforme à nouveau en chemin de terre. Ce chemin aboutit sur une autre voie urbanisée que nous suivons en contournant une autre propriété jusqu'au stop. Nous sommes dans le village du « Mont-Robert » et nous tournons à droite en traversant avec prudence la route en son point le plus dégagé et nous entrons à quelques dizaines de mètres plus bas dans un étroit passage, à peine visible, sur notre gauche et heureusement qu'il y a un poteau pour le signaler. Le chemin que nous empruntons est très étroit et en pente descendante, parfois abrupte, qui débouche sur un chemin bitumé desservant l'usine électrique et quelques habitations du secteur. Nous entreprenons une longue ascension assez régulière. Nous atteignons le bourg de Saint-Pois et poursuivons notre boucle en commençant, dans le même sens des aiguilles d'une montre, par remonter la rue principale de la bourgade, sur notre gauche. Nous restons sur cette voie jusqu'au passage piéton que nous franchissons à quelques mètres au-dessous du rond-point. Nous tournons à droite en grimpant et en direction de Saint-Michel-de-

Une croix de chemin à Bourguenolles

Alain Guillou de Bourguenolles, et je l'en remercie, m'a mis, le lundi 18 novembre dernier, sur la piste d'une croix de chemin ancienne sur le territoire de la commune de Bourguenolles au lieu-dit de l'Epine à proximité du carrefour sur la route qui conduit à La Trinité. La croix de l'épine est mentionnée et représentée sur le cadastre napoléonien de 1818. Cette croix nous livre plusieurs informations. Tout d'abord sa description: elle est en granit et se compose de trois parties : un dé aux angles évidés pour former des talons en creux, un fût octogonal qui a été sectionné et un croisillon formant les trois branches de la croix, hampe et traverses. Le dé est orné d'une moulure dans sa partie supérieure. Il porte une dédicace difficile à interpréter « CTAILLIS » sur la face en bordure de route. Serait-ce un nom de lieu-dit ? L'autre face exposée côté entrée de la propriété porte le nom, gravé en creux de « JACQUES TOTAIN » sans doute son donateur. Le fût polygonal porte le millésime 1649 sur sa base carrée dont une grande partie est enchâssée dans le dé pour être maintenue debout. Le croisillon est d'une texture de granit différente. C'est une pièce rapportée et cela est fréquent. Cette croix est dressé à l'angle d'entrée d'une propriété. Un lilas a été planté entre elle et la haie de cyprès taillé. Un grillage protecteur du jardin vient biter contre le dé sans y être greffé. C'est un bel objet de patrimoine vernaculaire. Les croix de chemins étaient fréquentes sur les territoires paroissiaux. Elles pouvaient célébrer des évènements familiaux, heureux, malheureux, des bénédictions divines protégeant les individus des malheurs des temps, des maladies et épidémies. C'est une histoire locale qui se raconte mais il faut aussi reconnaître que ces croix ont parfois beaucoup voyagé. Les motifs de déplacements sont multiples. Mais ça reste quelque chose de très attachant.

Montjoie et nous restons prudents sur le bas-côté de la route départementale jusqu'à ce que nous apercevions la puissante silhouette du château de Saint-Pois avec ses toits à la Mansarde, partiellement protégé par ses hauts murs régulièrement retenus par des contreforts. Nous tournons à droite, dans un large chemin encaissé qui contourne la propriété du château. Ce chemin nous entraîne vers les anciens moulins dudit château et un plan d'eau s'épanouit devant nos yeux. Les chutes d'eau déversent le trop-plein de la retenue vers les anciens moulins en contrebas. Nous remarquons les amas et entassements (empilements) de roche de pays. Nous restons sur ce chemin qui se transforme en une large chasse de sous-bois qu'elle traverse. Nous sommes toujours sur le GR 22 et le GRP « des granitiers ». La chasse aboutit à un croisement à la hauteur du lieu-dit de « la vigne » et nous bifurquons à gauche (nous laissons sur notre gauche le GRP) pour peu à peu descendre vers la route départementale « D33 ». Trois masses de quartz, une pierre blanche très résistante, mais je ne suis pas un spécialiste, gisent sur le sol. Nous remarquons également la fine et haute silhouette de l'église de Saint-Pois. Nous atteignons le carrefour avec la route. Bien que dégagée, nous la traversons prudemment. Une jolie croix de chemin se dresse au croisement, polygonale, elle porte sur son fût des bubons. Un très beau chemin s'offre à nous et nous continuons notre descente. Creux et taluté il est bordé d'importants labours. Nous apercevons le bourg de Saint-Pois. Le chemin au lieu-dit « les quatre chemins » aboutit sur une route que nous prenons en tournant à droite. La « D 179 » (qui mène au Mesnil-Gilbert) atteint le village de la «Foulerie ». Nous avons franchi, avant de l'atteindre, une intéressante zone humide. Sans doute l'eau qui passe sous le labour est-elle canalisée puisqu'on ne la remarque que de l'autre côté, à gauche. Nous franchissons un cours d'eau avant d'atteindre le village de la « Foulerie » Nous tournons à gauche au cœur du village juste au croisement avec une portion de voie qui mène à la route départementale. Nous passons à côté d'un lavoir avec son plan incliné et son réservoir d'eau à ciel ouvert et nous entrons en sommet de côte dans le bourg de Saint-Pois. Nous tournons à gauche afin de grimper la rue principale. Un vaste immeuble de caractère public se dresse sur notre droite avec ses arcades cintrées en granit de taille ainsi qu'une belle propriété avec sa marquise de fonte et de zinc. Et nous regagnons nos véhicules sur la place centrale.

Conclusion :

Les chemins sont en état. Le balisage est assez confus, parfois très ancien et les couleurs sont nombreuses : blanc, bleu, orange, jaune.

Des panneaux interdisant certains accès sont plantés alors que nous sommes sur des GR. Abus de propriétaires ou vente récente de biens communaux ?

Les paysages de bocage sont magnifiques.

Remarque : les kilomètres annoncés n'étaient pas au rendez-vous mais c'était sous forme de boutade.

Corvée de transport des matériaux nécessaires à la confection d'une meule pour le moulin de Valencey à Ver

Et oui, les habitants de Ver comme partout dans le royaume étaient soumis aux corvées obligatoires. Pour preuve cette missive adressée à la sortie de la grande messe de Ver, tout le monde ou presque allait à la messe sous peine d'être qualifié de renégat, exécutoire pour le mardi suivant. En voici le contenu, je cite: « L'an mil sept cent soixante-sept le dimanche 10e jour de mai environ midi, j'ai Michel Robine homme tenant des sieuries de Ver, Grand et Petit Valancey, résidant par celle du Grand Valancey, paroisse de Ver, soussigné, certifie qu'à la requête en présence dudit Jean, Jacques Onfroy, de Saint-Jean, conseiller, avocat du roi en la ville de Gavray, demeurant et domicilié au bourg dudit lieu, tuteur de noble demoiselle Marie, Gabrielle, Victoire de Gascoin, fille mineure de feu messire Gabriel de Gascouin, chevalier, seigneur de Ver, Grand et Petit Valencey, ladite demoiselle propriétaire des fiefs et seigneurie desdits Grand et Petit Valencey, j'ai à l'ossue de la Grand-messe paroissiale dudit lieu de Ver où sont assis et situés lesdits fiefs de Valencey, à la place accoutumée à faire les proclamations publiques, dit et déclaré aux vassaux et tenants desdits fiefs de Valencey sujets au charriage des meules et autres matériaux pour le moulin d'icelle sieuries de Valencey sis en ladite paroisse de Ver qu'étant une nécessité indispensable de mettre une meule audit moulin et au plutôt pour en éviter au chômage que ledit charriage doit s'en faire mardi prochain douze du présent mois de la ville de Grandville audit lieu de Ver pour-

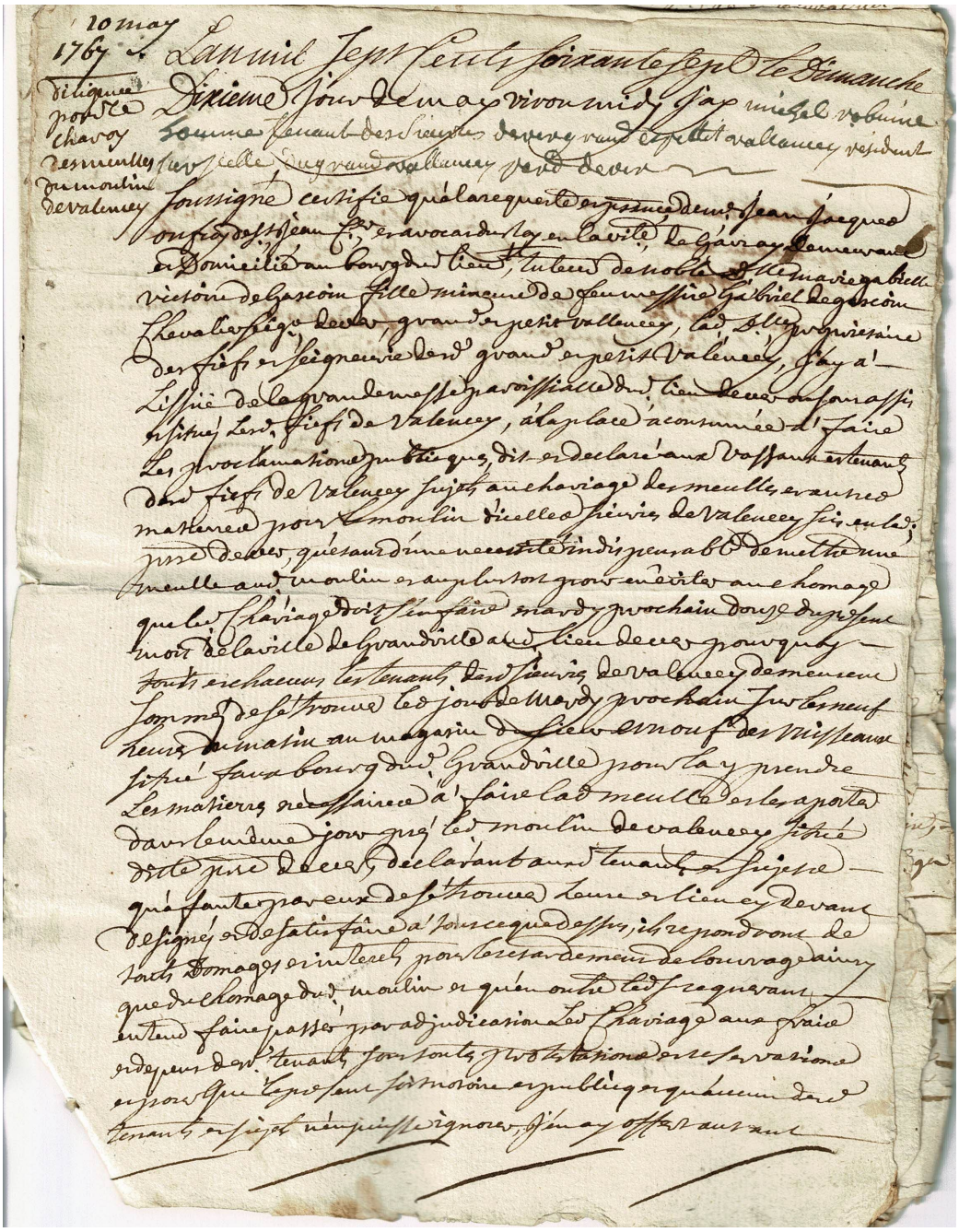

N° SIRET : 801 053 380 00011

Code APE : 9499 Z

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

patrimoinevaldesienne.fr

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

quoi sont es-chacun les tenants desdites sieuries de Valencey demeurent sommés de se trouver ledit jour de mardi prochain sur les neuf heures du matin au magasin du sieur Ernouf des vaisseaux situé faubourg dudit Grandville pour la y prendre les matières nécessaires à faire ladite meule et les apporter dans le même jour près ledit moulin de Valencey situé dans ladite paroisse de Ver, déclarant auxdits tenants et sujets qu'à faute par eux de se trouver (à) l'heure et lieu ci-devant désigné et de satisfaire à tout ce que dessus, ils répondront de tous dommages et intérêts pour le retard de l'ouvrage ainsi que du chômage dudit moulin et qu'en outre ledit requérant entend faire passer par adjudication ledit charriage aux frais et dépends desdits tenants pour toutes protestations et observations en sorte que le présent soit moratoire public et que chacun desdits tenants et sujets n'en puisse ignorer. J'en ai offert autant auxdits sujets et tenants en parlant à André Lechevallier, Pierre Lechevallier, Pierre Hubert, Jean, Paul Lechevallier, Pierre Legoubin, Jean Legallet, Nicolas Belin, Louis des Douitys, Georges Clozet, Jacques Briens, Jean Briens sortants d'entendre la grand-messe dudit lieu de Ver et vu qu'aucun ne m'en a requis, j'ai affiché d'autant du présent contre la grande porte principale de ladite église de Ver en présence desdits ci-dessus dénommés et plusieurs autres qu'à le sieur requérant en tant que de besoin élu domicile chez Nicolas Grandin fermier du manoir de la baronnie de Valencey susdite paroisse de Ver » (fonds Onfroy-de-Tracy aux ADCA de Coutances).

Assemblée générale de l'association

Les administrateurs de l'association ont retenu la date du samedi matin

8 février 2020 à la salle des associations des Monts Havard à Ville-dieu-les-Poêles-Rouffigny à 10 heures.

L'ordre du jour vous parviendra en temps utile. Il y a une forme de remise en cause. Nous réfléchissons sur l'avenir de l'association. En effet le conseil d'administration fait une part importante aux membres de droit. Il s'avère qu'à l'usage nombre d'entre eux ne participent pas aux réunions. Nous n'avons pas suffisamment de bénévoles à s'investir dans les fonctions de l'association et nous avons de plus en plus de difficultés à remplir nos objectifs. Il faut donc trouver des réponses à ces états de fait.

L'association ne possède pas de locaux, ce qui ne lui permet pas de bénéficier d'aide de la part de stagiaires sur des missions précises.

L'existence d'un bureau permettrait aux bénévoles , dans certaines de leurs fonctions, de trouver, grâce à des moyens fixes, de résoudre certains problèmes.